

## **CID 54**

Méthodes expérimentales, concepts  
et instrumentation en sciences de la  
matière et en ingénierie pour le  
vivant

### Motion

#### sur l'affichage par ordre de mérite des candidats admissibles sur le site des concours CNRS

La CID 54 ne conçoit son travail en jury d'admissibilité que dans une totale transparence de la publication des résultats à l'issue des auditions. Ce classement par ordre de mérite scientifique fait suite à un long travail d'évaluation et de sélection des dossiers pour lequel l'excellence scientifique prime.

Le procès-verbal signé par l'ensemble des membres du jury d'admissibilité de la CID 54 fera état de ce classement par ordre de mérite à l'issue des concours CRCN et DR, comme les années précédentes. Enfin, le concours ayant débuté formellement le 1er février 2021, la CID 54 ne comprend pas la décision de la direction du CNRS qui vise à modifier les règles du concours à ce stade.

**Anne-Marie HAGHIRI**  
Présidente de la CID 54

#### **Motion adoptée le 10 mars 2021** **A l'unanimité (16 votants)**

##### **Destinataires :**

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB ; M. Ali CHARARA, directeur de l'INS2I ; M. Pascal AUSCHER, directeur de l'INSMI ; Mme Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP ; M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE ; M. Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS ; M. Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3 ; M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC ; M. François-Joseph RUGGIU, directeur de l'INSHS ; M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU.
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et CID du Comité national.